

Réponse à la contribution n°25 relative à la Faune et à la Flore

La SEPE Énergie des Corcées reconnaît la valeur écologique de la vallée de la Corcée, qui constitue un secteur naturel caractérisé notamment par le cours d'eau de la Corcée et sa ripisylve, qui constituent des habitats favorables à la faune et à la flore locales. La préservation de ces milieux représente un enjeu majeur du projet et constitue également une exigence réglementaire incontournable dans le cadre du développement d'un parc éolien.

C'est pourquoi une Étude d'Impact Environnemental (EIE) complète a été confiée au bureau d'études AEPE Gingko. Cette étude a reposé sur la réalisation de nombreux inventaires écologiques et campagnes de mesures permettant de caractériser précisément les enjeux environnementaux du site.

Dans ce cadre, un mât de mesure a été installé à proximité de la zone d'implantation envisagée pour le projet éolien. Son positionnement a été défini en concertation avec différents experts afin de garantir la représentativité des données collectées et d'optimiser le suivi environnemental du site. Il a notamment été implanté sur une parcelle présentant des caractéristiques favorables à l'activité des chiroptères, en raison de la présence de haies et d'autres éléments paysagers attractifs, ainsi que des habitats comparables à ceux rencontrés au niveau des parcelles destinées à accueillir les éoliennes. Par ailleurs, le mât est situé à une distance plus faible de ces éléments de haies que ne le seront les éoliennes du projet, ce qui en fait un point de mesure particulièrement pertinent pour caractériser l'activité des chauves-souris dans les secteurs les plus favorables. Ce dispositif a ainsi permis de recueillir des informations précieuses sur les conditions locales et sur l'activité des espèces sensibles présentes sur le site. Enfin, le mât de mesure se situe à proximité immédiate de la zone d'implantation, à environ 204 mètres de la première éolienne envisagée.

En complément des mesures effectuées au niveau du mât, plusieurs campagnes d'observation ont été menées directement sur le terrain par des écologues spécialisés (*pages 70 à 75 de l'EIE du PARC EOLIEN DES CORCEES - COMMUNE DE LA MOTTE*, Figure 5 et Figure 6). Ces investigations ont notamment porté sur l'avifaune à travers des points d'écoute et des suivis comportementaux, ainsi que sur les chiroptères grâce à la mise en œuvre de dispositifs de détection ultrasonore actifs et passifs. Des prospections dédiées aux autres groupes faunistiques et floristiques ont également été réalisées au sein de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) du parc éolien.

Tableau 32 : Calendrier des inventaires avifaunistiques selon les périodes d'activité

Période	Mois concernés	Nombre d'inventaires réalisés
Hivernage	Décembre et janvier	2
Migration pré-nuptiale	Février, mars et avril	4
Nidification	Mars, avril, mai, juin et juillet	8
Migration post-nuptiale	Août, septembre, octobre et novembre	6
Nombre total de passages (mutualisés)		17

Figure 5 : Calendrier des inventaires avifaunistiques selon les périodes d'activité

Tableau 35 : Le calendrier des écoutes pour les Chiroptères

Période	Date	Température	Vent moyen	Pluie	Type d'écoute
Printemps : reprise d'activité et migration	08/04/2024	6°C	10 à 20 km/h	Présente	Active (5 points)
	23/04/2024	8°C	0 à 10 km/h	Présente	Active (5 points)
	14/05/2024	10 °C	10 à 15 km/h	Absente	Active (5 points)
	27/05/2024	11 °C	5 à 10 km/h	Présente	Active (5 points) + Passive (5 points)
Été : mise bas	10/06/2024	12°C	10 à 20 km/h	Présente	Active (5 points)
	01/07/2024	13 °C	10 à 15 km/h	Absente	Active (5 points)
	15/07/2024	14°C	5 à 15 km/h	Présente	Active (5 points) + Passive (5 points)
Automne : swarming et migration	20/08/2024	13°C	5 à 10 km/h	Absente	Active (5 points) + Passive (5 points)
	30/08/2023	12°C	0 à 5 km/h	Présente	Active (5 points)
	27/09/2023	13°C	5 à 10 km/h	Absente	Active (5 points)
	25/10/2023	12°C	5 à 15 km/h	Présente	Active (5 points)

Figure 6 : Calendrier des écoutes chiroptérologiques

L'ensemble de ces études a permis d'identifier les enjeux écologiques présents sur le site et d'intégrer, dès la phase de conception du projet, des mesures d'évitement et de réduction pour garantir la meilleure prise en compte possible du patrimoine naturel local. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de développer un projet compatible avec la préservation de la biodiversité et des fonctionnalités écologiques du territoire.